

# Fabienne Roy-Nansion, l'avocate des oubliés

Avocate depuis plus de trente ans, la pénaliste s'astreint à défendre tous ceux qui la sollicitent, y compris les plus indéfendables. Retour sur un engagement proche du sacerdoce.

**I**l y a les ténors des grandes causes, les avocats des célébrités, les porte-voix des victimes. Et il y a tous les autres, ceux que les projecteurs ignorent : les avocats du quotidien, ceux des petits délits, des trafics en tout genre, des crimes insondables. Fabienne Roy-Nansion est de ceux-là. Signe particulier de cette robe noire haute en couleur : elle ne refuse aucun dossier, même les plus ardues. « *J'ai toujours été révoltée par la meute qui aboie, par la foule qui lynche*, explique-t-elle de sa voix grave. *Pour moi, l'incarnation du mal n'existe pas.* » Sa mission ? « *Empêcher qu'on condamne un accusé sans avoir pu, avant, accéder à son humanité.* » Et d'ajouter : « *Être avocate, c'est donner ma parole aux noyés.* »

« *Certaines affaires m'ont évidemment ébranlée* », avoue cette avocate installée depuis ses débuts à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Du fait, d'abord, de la violence des insultes et autres menaces. « *On vous assimile à votre client, c'est ainsi !* », soupire-t-elle, gardant le souvenir glaçant de ces courriers lui souhaitant « *d'être hantée toute (sa) vie* » par le passage à l'acte de son client. Mais le plus dur réside ailleurs, dans les faits eux-mêmes. « *Le crime pétrifie. Il achoppe sur une part d'ombre et fait rejaillir en nous quelque chose qu'on ne maîtrise pas.* » Long silence. L'avocate fixe ses longues mains et ses ongles vernis d'un noir ébène, puis la « pro »

repréend le dessus : « *Il faut réussir à aller au-delà, à disséquer les faits pour en comprendre les ressorts et rechercher la part d'humanité de l'accusé.* » Son confrère et ami Éric Dupond-Moretti, qui l'a souvent croisée aux assises, dit d'elle : « *Ses clients, elle les connaît intimement, elle les porte dans leur souffrance jusqu'à la barre.* »

Pas simple toutefois lorsque l'accusé a horrifié l'opinion par son geste. Ce fut le cas en 2013 de Fabienne Kabou, cette mère ayant abandonné sur la plage de Berck sa fille de 15 mois, la laissant à la voracité des flots. Habitée des cours

**« J'ai toujours été révoltée par la meute qui aboie, par la foule qui lynche. »**

d'assises du nord de la France, Fabienne Roy-Nansion fut naturellement sollicitée et accepta de défendre la mère infanticide. L'intéressée fut condamnée à quinze ans en appel. Les experts psychiatres ont longuement débattu du cas de Fabienne Kabou, s'interrogeant sur son degré de discernement au moment des faits, avant de la reconnaître finalement responsable pénalement. Pas de quoi rendre la sanction plus clément... C'est d'ailleurs souvent le cas, ce qui scandalise l'avocate : « *Condamner les malades mentaux en occultant leur pathologie revient à considérer celle-ci comme une circonstance aggravante. C'est inadmissible. C'est un combat qu'il faut mener pour bousculer les*

*Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire.*

## coups de cœur



Eugen Wais/stock.adobe.com

### Les bords du Nil

**Je ne me sens nulle part ailleurs aussi bien que sur les bords du Nil. Je suis une véritable amoureuse de l'Égypte... J'ai descendu le fleuve à plusieurs reprises, en croisière, en poussant jusqu'à Assouan. J'ai le sentiment, très apaisant, qu'au bord du Nil le temps ne passe pas ! Pour être**

consciencés et faire évoluer les mentalités. » À commencer par celle des juges...

« *La justice est faillible* », répète-t-elle non sans quelques effets de manche. Le constat, assez commun, résonne d'une façon toute particulière lorsqu'il émane d'une « *ancienne* » d'Outreau. Dans ce dossier hors-norme, Fabienne Roy-Nansion avait, là encore, assuré une défense particulièrement difficile : celle de David Delplanque, l'un des quatre adultes ayant avoué le viol des enfants

**tout à fait honnête, j'ai le même ressenti sur les plages de la Côte d'Opale...**

**« D'autres vies que la mienne », d'Emmanuel Carrère**

**Cet ouvrage d'Emmanuel Carrère m'a énormément touchée. C'est, à mes yeux, une méditation intense sur l'ouverture aux autres... servie, en plus, par une écriture magnifique. C'est exceptionnel de pouvoir ainsi plonger dans l'intimité des autres sans jamais verser dans le voyeurisme et de le faire avec une plume si fine et si juste.**

### Simone Veil

**J'admire en elle la femme d'engagement, son courage hors du commun. Elle a su porter jusqu'au plus haut ses convictions et défendre ses valeurs sans surenchère lacrymale. Juste avec une extrême dignité.**

Delay. Il avait fallu « *humaniser* » cet accusé au regard fuyant, celui qu'on surnommait tout bas « *la brute* ». Il ne contesta pas les faits et écopa de six ans de prison.

Pas d'erreur judiciaire le concernant, mais il y eut évidemment tous les autres... Fabienne Roy-Nansion a vécu de l'intérieur le fiasco judiciaire d'Outreau. « *Après, on ne peut plus regarder la justice de la même façon* », explique-t-elle, raillant le fait que l'institution porte le nom d'une vertu. « *La justice est une valeur, un idéal moral... Comment des hommes pourraient-ils être collectivement dotés de toutes ses vertus de par leur seule fonction ? C'est une utopie !* » Ce qui ne l'empêche pas d'admirer « *certaines excellents juges* ».

Son regard gris perçant semble, par moments, revenu de tout. Revenu de loin en tout cas. Mais très vite sa voix posée et ses inébranlables convictions donnent le change : « *Je suis entrée au barreau comme on entre dans les ordres. Avec une ferveur tout aussi forte.* » ●●●

Voltaire

●●● *Le serment que nous prêtons est empreint d'humanité, c'est un engagement. Être avocat, c'est un état, pas un métier.* » Un état intimement lié à sa « croyance en l'homme ». Une croyance qui vacille, parfois, face à la noirceur de l'âme humaine ? « *Je pars avec une sorte d'a priori positif qu'il y a une part d'humain chez tous. Est-ce parce que je crois en une force guidant l'homme ? Peut-être.* » Mais encore ?

« *Je crois en une force supérieure... mais en dehors des dogmes catholiques* », délimite-t-elle d'emblée. Pas de résurrection à l'horizon mais la conviction, fermement arrimée, que celui « *qui ne fait rien pour autrui ne laissera aucune trace sur cette terre* ». Touchée par l'action des sœurs missionnaires, adepte du pari pascalien, l'avocate n'en a pas moins la dent dure vis-à-vis de l'Église : « *Sur certaines choses, elle est tellement à côté de la plaque !* » Et notamment sur le célibat des prêtres. « *On peut aimer Dieu et aimer sa femme !* », raille-t-elle. Un regard critique qui ne l'empêche pas, par moments, de se recueillir dans une église.

**« Il faut avoir respiré de près la souffrance, l'avoir connue parfois pour en parler sans endosser un rôle de composition qui sonnerait creux. »**

Un besoin qui remonte à loin, elle qui a été élevée par un père profondément croyant, qui « *avait toujours une petite Bible glissée dans sa poche* ». Ayant appartenu aux Jeunesses ouvrières chrétiennes (JOC) jusqu'à ses 18 ans, elle garde du mouvement d'éducation catholique « *des souvenirs incroyables, des souvenirs qui m'ont beaucoup construite* ». Et, plus encore, la mémoire saillante du prêtre qui animait le mouvement, un homme « *très avant-gardiste dans sa façon de vivre sa foi* ». À sa majorité, elle quitte Arras pour la fac de droit de Lille. Et change de monde.

Descendante d'immigrés tsiganes austro-hongrois, la petite Fabienne a jusqu'alors été élevée au pied des terrils. La famille, qui a connu les déchirures de l'exode et de l'extrême pauvreté, vit grâce à la mine. Son père, devenu comptable, lui prédit très vite un avenir d'avocate : « *J'étais toujours à contester ! Et puis, c'est vrai que j'étais très assoiffée de justice.* » À Lille, la jeune femme découvre le monde des « *fil à papa* » : « *Ils venaient en cours avec leur petite Golf, déjeunaient au resto, flambaient...* » De son côté, elle se perd dans les livres, bûche et révisé, « *mes parents n'auraient*



**Fabienne Roy-Nansion, avocate installée depuis ses débuts à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).** Aimée Thirion/Hans Lucas

*jamais pu me payer un redoublement* ».

Elle découvre d'autres « *fil de prolos* », à commencer par Éric Dupond-Moretti. « *Nous ne sommes pas des revanchards sociaux. Ce qui me touche, c'est la révolte du petit, écrasé par la machine. Je crois que pour parler de cette révolte, il faut la partager, la ressentir soi-même pour l'exprimer avec ses tripes* », écrit-elle dans *Droit au cœur*, l'ouvrage paru en début d'année (Éd. Michel Lafon) dans lequel Fabienne Roy-Nansion relate sa carrière. « *Il faut avoir respiré de près la souffrance,*

*l'avoir connue parfois pour en parler sans endosser un rôle de composition qui sonnerait creux.* »

Voilà peut-être qui explique qu'après avoir été élue deux fois bâtonnier, elle continue de se porter volontaire pour assurer les permanences de gardes à vue (dimanche et nuit compris). « *Pour être aux côtés d'un gars qui a appelé au secours* », explique-t-elle. Une disponibilité totale qui ne lui inspire, aujourd'hui, qu'un regret : n'avoir pas assez vu ses deux enfants grandir. C'est dit. Elle repart aussi sec écumer les

tribunaux du nord de la France... dans une jolie Jaguar rouge, « *un petit besoin de revanche sociale* », concède-t-elle. À quoi pense-t-elle en sillonnant sa région ? À ses dossiers, souvent. À ses clients aussi. « *Dans chaque affaire, vous laissez quelque chose de vous et vous emportez quelque chose de l'autre.* »

**Marie Boëton**

 **sur la-croix.com**  
retrouvez une vidéo avec  
Fabienne Roy-Nansion

## bio express

**1963.** Naissance le 30 décembre.

**1988.** Prête serment le 14 décembre, quelques jours avant ses 25 ans.

**1989.** Plaide pour la première fois aux assises.

**2004.** Plaide aux assises en défense de David Delplanque au procès d'Outreau.

**2009.** Est élue bâtonnier au barreau de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

**2013.** Est réélue bâtonnier.

**2016.** Plaide aux assises en défense de Fabienne Kabou.

**2019.** Publie *Droit au cœur*, dans lequel elle revient sur ses trente ans de barreau (Éd. Michel Lafon).

